

EXPLICATION D'UN TEXTE LATIN ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

A. Arbo, L. Ciccolini, B. Poulle, G. Van Heems

Coefficient de l'épreuve : 2

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes maximum d'exposé et 10 minutes de questions.

Type de sujets donnés : Texte d'environ 20 lignes à traduire et à commenter.

Modalités de détermination du texte : Tirage au sort entre 3 enveloppes contenant chacune un sujet.

Liste des ouvrages généraux autorisés :

- Grimal P., *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, Paris, 1951 (ou éditions suivantes)
- Westermanns *Atlas zur Weltgeschichte. I. Vorzeit. Altertum*, Berlin-Hambourg-Munich-Kiel-Darmstadt, 1963

Chaque sujet comporte un titre, des mots de vocabulaire, éventuellement une ou plusieurs indications historiques.

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : Le livre d'où est tiré le passage est fourni (dans une collection unilingue).

135 candidats se sont présentés cette année à l'épreuve de latin. Leurs notes s'échelonnent de 0,5 à 20. Si le jury a entendu de très bons candidats (15 candidats se sont vu attribuer une note égale ou supérieure à 17), le nombre de prestations de très faible niveau a augmenté de façon inquiétante. 25 candidats ont ainsi obtenu des notes comprises entre 0,5 et 3. De telles notes sanctionnent des prestations indignes, où un niveau consternant s'accompagne d'une attitude inacceptable pour des candidats à un concours (manque d'implication, voire renoncement). On a ainsi vu des candidats faire l'impasse sur des pans entiers du texte, ou bien proposer une traduction délirante, sans rapport avec l'extrait. L'oral de langue ancienne fait partie intégrante du concours d'admission et l'on ne peut s'y présenter en dilettante. L'épreuve a des exigences spécifiques et se déroule dans des conditions différentes de l'écrit (absence du dictionnaire notamment), auxquels les candidats doivent s'être préparés.

Lors du tirage au sort, les candidats ne doivent pas se laisser désarçonner par un auteur moins familier ou réputé « difficile ». Rappelons que le bulletin comporte, outre les références du passage et le titre donné par le jury à l'extrait, les précisions qui peuvent s'avérer nécessaires pour éclairer le texte ainsi que des indications de vocabulaire, voire de syntaxe. Et les auteurs les plus connus ou que l'on juge plus faciles (pour lesquels les attentes du jury sont aussi plus grandes) ont parfois donné lieu à de mauvais exposés, tandis que d'excellentes notes ont été obtenues avec des auteurs considérés comme plus ardu. La thématique de cette année permettait de puiser dans un large éventail d'auteurs (voir liste ci-dessous).

Les candidats disposent d'une heure de préparation pour traduire et commenter l'extrait. C'est peu, et cela exige de s'être familiarisé avec les conditions de l'oral. Nous insistons tout d'abord sur une question matérielle. Les candidats disposent du livre dont est extrait le passage et, bien évidemment, ils ne peuvent en aucun cas l'annoter. Il faut par conséquent s'entraîner à travailler sans écrire sur le texte, en particulier pour la traduction. Certains candidats perdent un temps précieux à recopier le texte, en partie ou en entier, sur leur brouillon ; d'autres se montrent incapables de restituer devant le jury la traduction qu'ils avaient préparée. Un second point nous paraît important. Des candidats, paralysés par l'anxiété, oublient de tirer parti du bulletin qui leur est fourni. Cela vaut en premier lieu pour le vocabulaire. Il est particulièrement irritant d'entendre

qu'est mal traduite une expression pourtant donnée avec le sujet. On voit également des candidats qui négligent des indications historiques ou de contexte, ce qui est cause d'erreurs ou d'approximations facilement évitables. Enfin, le titre peut également fournir une indication précieuse pour le commentaire. Un titre comme « Convient-il à un homme d'État de parler de l'éloquence ? » suggère que le texte porte sur la question de l'enseignement de l'éloquence, et non sur celle de savoir s'il convient à un homme politique d'être lui-même éloquent.

Lors du passage, le candidat dispose d'une vingtaine de minutes pour son exposé : après quelques mots d'introduction, le candidat lit le texte, en propose une traduction et un commentaire. L'exposé est suivi de 10 minutes d'entretien avec le jury. Il faut maîtriser son émotivité et s'efforcer de parler distinctement, à voix haute, sans se précipiter... préceptes bien connus et dont la thématique au programme aurait dû amener les candidats à mesurer l'importance.

L'introduction doit en quelques mots présenter le texte et ses enjeux. S'il est légitime de s'inspirer des indications figurant sur le bulletin, le candidat doit éviter de les répéter servilement. Il faut également bannir les généralités vides de sens (sur l'auteur qui « déploie toute sa rhétorique » dans l'extrait) ou les fiches biographiques stéréotypées. La lecture n'est pas une formalité. Le jury attend une lecture soignée (les abréviations doivent être développées), qui ne soit ni hâtive ni monocorde, et qui montre que le texte a été compris (en regroupant les mots en fonction du sens). Il faut aussi connaître les conventions utilisées par les éditeurs : des mots entre crochets droits [...] sont supprimés et ne doivent pas être traduits, à l'inverse des mots restitués pour lesquels on utilise des crochets obliques (<...>).

La traduction constitue bien sûr un moment clé de l'épreuve. Le candidat doit, en procédant par groupe de mots, proposer une traduction précise du texte. S'il bute sur un mot ou un passage, il est généralement invité à poursuivre : la reprise lui permettra de reprendre la phrase en question. Les difficultés de compréhension viennent d'un manque de vocabulaire et de graves erreurs de grammaire. Le jury indique sur le bulletin les mots rares ou les constructions qui pourraient déconcerter les candidats. Lorsqu'un mot n'est pas fourni, c'est qu'il appartient au vocabulaire courant ou bien qu'il est facile d'en deviner le sens, p. ex. en faisant un rapprochement avec un autre terme usuel, en recourant à l'étymologie, au français ou même à d'autres langues vivantes. Ainsi le contexte (il était question d'un procès) et un peu de bon sens auraient dû permettre à plusieurs candidats de comprendre correctement le sens de l'expression *utraque pars*. Ce sont des techniques que les candidats n'ont pas le réflexe d'utiliser, mais qui pourraient leur être profitables, comme la reprise l'a maintes fois montré. Certaines erreurs sont récurrentes : *tantus* traduit par « tant de », confusion entre *disco* et *dico*, entre *seruo* et *serui*, *fugo* et *fugio*, *male* et *malle*. Le jury s'attend également à ce que le vocabulaire relevant directement de la thématique au programme soit connu : des mots tels que *proemium*, *forensis*, *contio*, *orationem habere*, *dissero*, *facundia* n'auraient pas dû arrêter les candidats (mais le français « faconde » ne leur était guère plus familier, semble-t-il). Si l'ignorance ponctuelle d'un terme n'est jamais rédhibitoire, la méconnaissance du vocabulaire élémentaire dont fait preuve un nombre non négligeable de candidats est nettement plus inquiétante : certains candidats se révèlent incapables de traduire des mots aussi courants que *deleo*, *poenas dare*, *hostis*, *amitto*, *gratias agere*, *res gestae*, et donc de comprendre les textes qui leur sont proposés. De telles lacunes peuvent aisément être comblées par l'apprentissage du vocabulaire de base, ainsi que la pratique régulière du « petit latin ».

De graves lacunes en grammaire handicapent également ces candidats. L'interrogative indirecte a régulièrement laissé des candidats perplexes (en français comme en latin), de même les valeurs du subjonctif dans les propositions indépendantes ou principales, la traduction de *quisque*, confondu avec le relatif, la différence entre comparatif et superlatif. De manière générale, les candidats doivent être plus attentifs aux modes et aux temps des verbes. La différence entre voix active et passive est mal maîtrisée (*victus*, traduit par « victorieux ») ; de même la traduction du participe

futur ou des verbes déponents (*sequi* traduit par « être suivi »). Les formes d'un verbe aussi courant que *possum* ont souvent fait l'objet de confusions regrettables (entre le futur et le futur antérieur, p. ex.).

Les candidats sont libres de proposer un commentaire linéaire ou composé. Les deux méthodes ont d'ailleurs donné d'excellents résultats. Cependant, s'ils font le choix du commentaire linéaire, les candidats doivent impérativement regrouper leurs remarques selon quelques lignes de réflexion qu'il convient d'indiquer clairement. Le jury se félicite que les candidats aient eu, moins que l'année dernière, la tentation de plaquer des fiches de cours. Nous redisons que c'est le texte dans sa totalité qui doit être commenté, en tenant compte de sa spécificité. L'application mécanique d'un plan type ne donne pas de bons résultats et ne permet pas de mettre en évidence la singularité du texte. Vouloir à tout prix faire une dernière partie sur « l'auteur comme orateur » (p. ex. « Suétone orateur »), ce qui a souvent eu la faveur des candidats, n'est pas systématiquement pertinent, surtout lorsque par ailleurs des points importants n'ont pas été vus. Dans certains cas, cela conduit à de véritables contresens.

De manière générale les commentaires sont encore trop souvent épars, répétitifs et ternes. Il importe de structurer solidement son propos. Les développements vagues ou la succession de remarques formelles, simplement juxtaposées (avec relevé scrupuleux des parallélismes et des oppositions) doivent être bannis. Il convient de ne pas surinterpréter certains faits de langue, comme la présence des mots de liaisons (habituelle en latin) qui montrerait que le texte est argumentatif. On aimerait aussi que soient évités les commentaires sur la ponctuation du texte, qui est due à l'éditeur. Rappelons que si les candidats disposent de 20 minutes, ce n'est pas un objectif à atteindre, et ils ne doivent pas se sentir tenus d'étirer leur commentaire pour parler 20 minutes (voire plus, parfois). Dans bien des cas, le commentaire aurait gagné à être plus concis. Non seulement les candidats auraient évité de se répéter et de diluer des remarques intéressantes, mais ils se seraient ménagés ainsi plus de temps pour la reprise.

Nous avons également relevé de graves lacunes en histoire littéraire. Il est indispensable d'avoir une vision globale de la littérature latine et de pouvoir situer chronologiquement les principaux auteurs. Quand Aulu-Gelle rapporte le jugement de M. Tullius Tiron sur un discours de Caton l'Ancien, il est important d'avoir à l'esprit que les trois auteurs ne sont pas contemporains et d'en tirer profit pour le commentaire. La lecture en traduction permet de se familiariser avec les principales œuvres et les grands thèmes de la littérature latine. Cela aurait pu éviter à une candidate, face au *topos* du paraclausithyron chez Properce, de s'imaginer que l'amant pleurait devant le *tombeau* de sa maîtresse, ou à tel autre, devant un extrait du *De suppliciis*, de penser que le discours était prononcé par Hortensius pour faire l'éloge de Verrès. Certaines lacunes en histoire sont surprenantes. Le jury n'attend pas une connaissance approfondie de l'histoire romaine, mais une culture minimale, nécessaire à la compréhension des textes, en particulier des historiens. Ne pas savoir qui César affronta lors de la guerre civile est préjudiciable pour la réussite de l'épreuve de latin, mais également pour la culture générale des candidats.

La reprise est un moment essentiel de l'épreuve. Le jury note avec plaisir que la plupart des candidats en ont conscience et s'efforcent de tirer parti de cet échange. Les candidats sont d'abord invités à revenir sur des points de traduction, guidés par le jury, puis à répondre à des questions sur leur commentaire. C'est l'occasion de rectifier des erreurs commises sous le coup de la précipitation ou de l'anxiété, en montrant p. ex. que l'on possède de solides bases en grammaire, en dépit de lacunes de vocabulaire. On a vu des candidats, particulièrement émotifs ou ayant raté leur traduction, remonter ainsi une prestation qui s'annonçait catastrophique. Il est important que les candidats ne restent pas passifs ou fermés, mais exploitent pleinement les indications qui leur sont alors données. Cela vaut aussi pour le commentaire. Rappelons que les questions posées ne visent jamais à déstabiliser le candidat, mais sont destinées à lui permettre d'enrichir son commentaire ou de le réorienter. Certains sont désarçonnés lorsqu'on les interroge

sur le sens factuel du texte ou sur ce qui leur semble être des évidences, comme tel candidat commentant le passage sur la Renommée dans l'*Énéide*, déconcerté lorsqu'on lui demande simplement par qui la liaison de Didon et Enée est divulguée au lecteur. Or l'analyse de ces données premières est indispensable au travail d'interprétation et permet d'enrichir le commentaire.

Le rapport de cette année tenait à attirer d'emblée l'attention sur le fait qu'un nombre non négligeable de candidats, ne maîtrisant ni les rudiments de la grammaire latine ni le vocabulaire usuel, ont pu donner l'impression de se désintéresser de l'épreuve de langue ancienne. Il serait cependant injuste de ne retenir que cet aspect de la session 2011. Beaucoup de candidats ont montré qu'ils maîtrisaient bien l'exercice, et le jury a eu le plaisir d'entendre des traductions justes et parfois même élégantes, ainsi que des commentaires intéressants et fins. Un autre motif de satisfaction a été de voir, comme l'année dernière, des candidats profiter pleinement de la reprise pour améliorer notablement leur prestation.

Auteurs tirés au sort cette année :

Apulée, Augustin, Aulu-Gelle, Catulle, César, Cicéron, Horace, Juvénal, Lucain, Lucrèce, Ovide, Pétrone, Plaute, Pline le jeune, Properce, Quintilien, Pseudo-Quintilien, *Rhétorique à Herennius*, Salluste, Sénèque, Silius Italicus, Suétone, Tacite, Tite-Live, Virgile.